prism'emploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

AOÛT 2026

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 12 OCTOBRE 2026

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS D'AOÛT 2026

En août 2026, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) avec 623 070 équivalents temps plein (ETP), se contracte de 0,3 % sur un an.
Cette baisse modérée confirme la relative stabilisation observée depuis le début d'année 2026 (-1,1 % au cours des 8 premiers mois de l'année par rapport à la même période de 2025).

Évolution par secteur :

- **Industrie** : L'industrie est le seul secteur à afficher à la fois une hausse en août et une progression sur les huit premiers mois :
    - +0,2 % sur un an en août
    - +2,9 % en cumul de janvier à août.

Cette évolution est cohérente avec une activité manufacturière mieux orientée dans certaines filières, notamment les équipements, l'aéronautique et la défense.

- **BTP** : À l'inverse, le BTP demeure nettement dégradé : l'intérim baisse de 6,3 % en cumul, malgré une quasi-stabilité en août (-0,2 %). Le secteur reste pénalisé par la faiblesse des carnets de commandes, notamment dans le gros œuvre, et par le recul durable de l'activité de construction.

- **Commerce** : Le commerce se distingue par un rebond de +3,0 % en août, soutenu par des besoins saisonniers et une activité estivale plus favorable. Il reste toutefois en baisse de 1,9 % sur les huit premiers mois, ce qui confirme la fragilité persistante de la consommation des ménages.

- **Transports, logistique et services** : Enfin, les transports et la logistique (-1,7 %) et les services (-1,8 %) poursuivent leur repli. Ces évolutions reflètent une demande intérieure peu dynamique, la hausse des coûts dans certaines activités, notamment les transports, et une gestion prudente des recrutements temporaires par les entreprises.

Évolution par qualification

En août, l'intérim des métiers les plus qualifiés (cadres et professions intermédiaires : +6,3 % ; ouvriers qualifiés : +4,0 %) s'accroît. Dans le même temps, les qualifications employés et ouvriers non qualifiés enregistrent des baisses de respectivement -0,3 % et -7,4 %.

CONTACT PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omc.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
LinkedIn Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION *D'AOÛT* 2026 PAR RAPPORT À AOÛT 2025

LES CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-0,3 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans les secteurs du commerce (+3,0 %) et de l'industrie (+0,2 %) mais diminue dans le BTP (-0,2 %), les transports (-1,7 %) et les services (-1,8 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

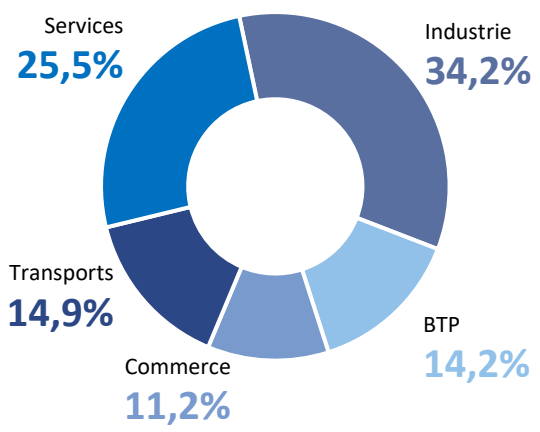

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La moitié des qualifications est en hausse

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+6,3 %) et les ouvriers qualifiés (+4,0 %) mais diminue chez les employés (-0,3 %) et les ouvriers non qualifiés (-7,4 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

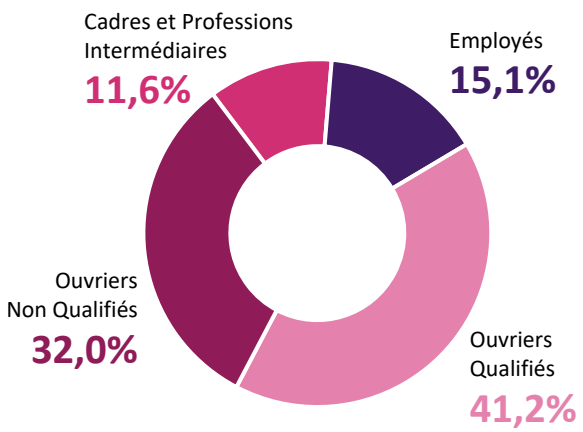

LE CDI INTÉRIMAIRE

En août 2026, le CDI Intérimaire représente 39 785 ETP, correspondant à 6,4 % des effectifs des agences d'emploi.

Il est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (13,5 %) et dans les Hauts-de-France (11,2 %). C'est en PACA et en Île-de-France (avec respectivement 3,5 % et 2,9 % des effectifs) que ce contrat reste le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à près de 45 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 15,9 %, Hauts-de-France : 15,2 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,3 %.

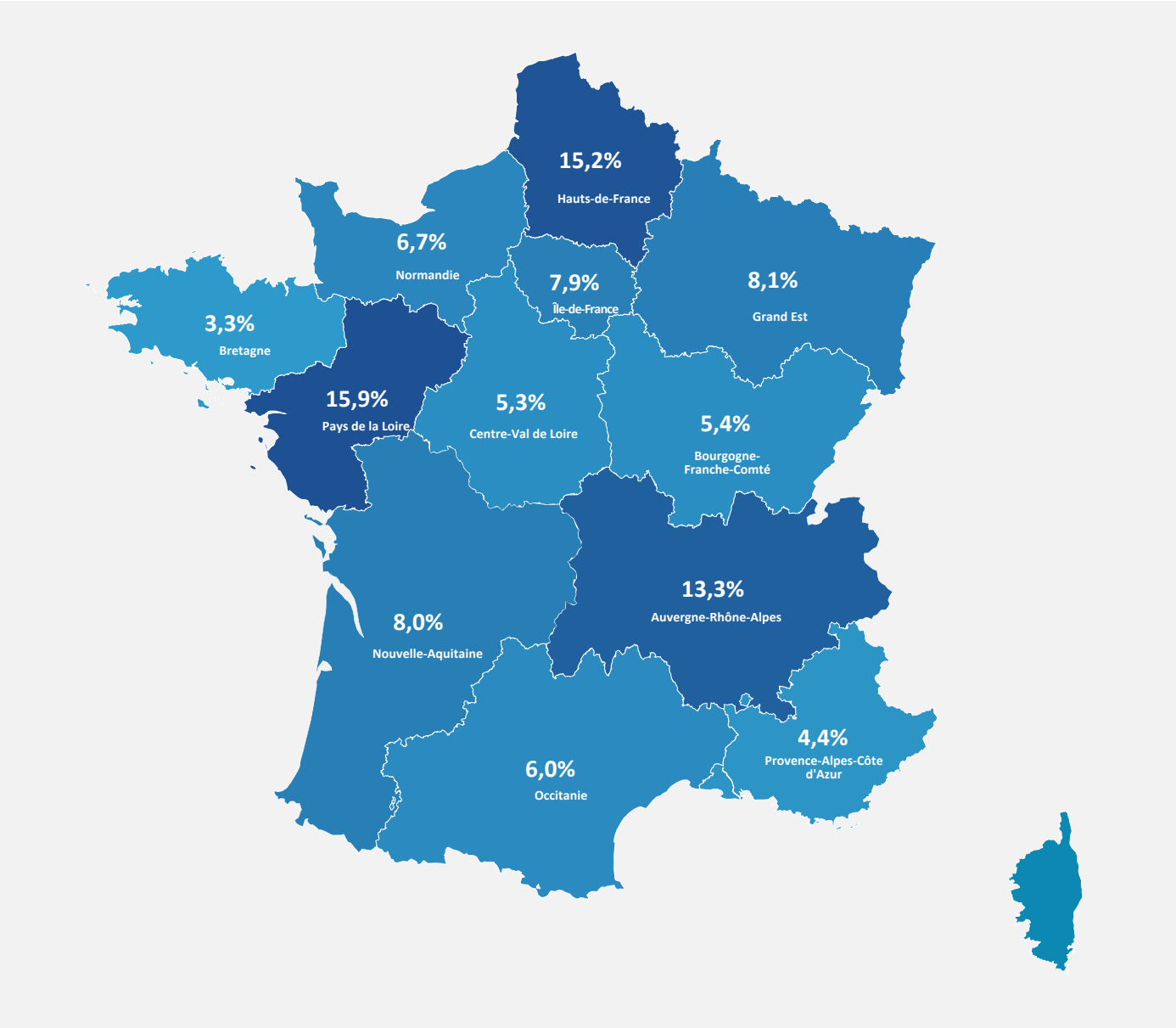

Bourgogne-Franche-Comté

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES D'AOÛT 2026 PAR RAPPORT À AOÛT 2025

LES CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en baisse (-3,6 %) en région Bourgogne-Franche-Comté.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans le BTP (+4,7 %) et dans l'industrie (+0,9 %), mais diminue dans le commerce (-4,9 %), les services (-7,2 %), et les transports (-20,2 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

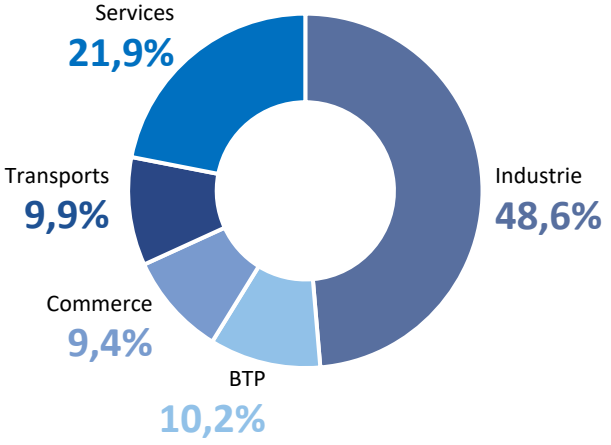

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La moitié des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+8,2 %) et les ouvriers qualifiés (+6,1 %), mais diminue chez les ouvriers non qualifiés (-6,0 %) et chez les employés (-28,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

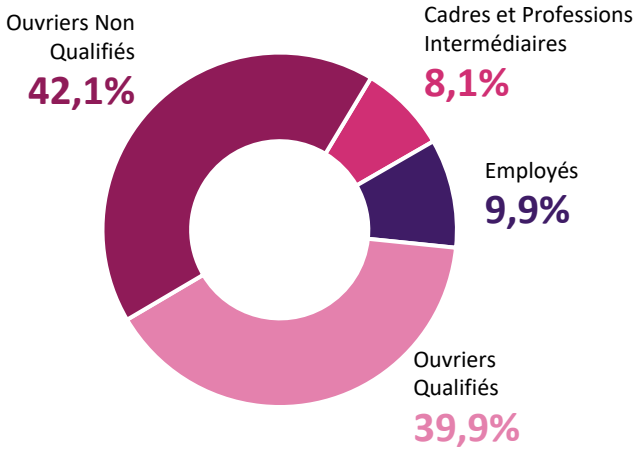

Bourgogne-Franche-Comté

TENDANCES TERRITORIALES

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDII)	Part des CDII dans l'emploi intérimaire total
Côte-d'Or	+7,1 %	5,9 %
Doubs	-8,8 %	7,9 %
Haute-Saône	-5,0 %	17,2 %
Jura	-12,4 %	10,1 %
Nièvre	-0,4 %	12,5 %
Saône-et-Loire	-6,8 %	5,5 %
Territoire de Belfort	-4,1 %	8,4 %
Yonne	+0,7%	7,7 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Août 2026 par rapport à août 2025.

Les disparités territoriales demeurent marquées.

L'évolution du travail temporaire est la plus soutenue en Auvergne-Rhône-Alpes (+7,3 %), en PACA (+6,7 %) et en Normandie (+4,4 %). À l'inverse, Bretagne (-9,2 %), Grand-Est (-5,6 %) et Bourgogne-Franche-Comté (-3,6 %) connaissent les reculs les plus marqués.

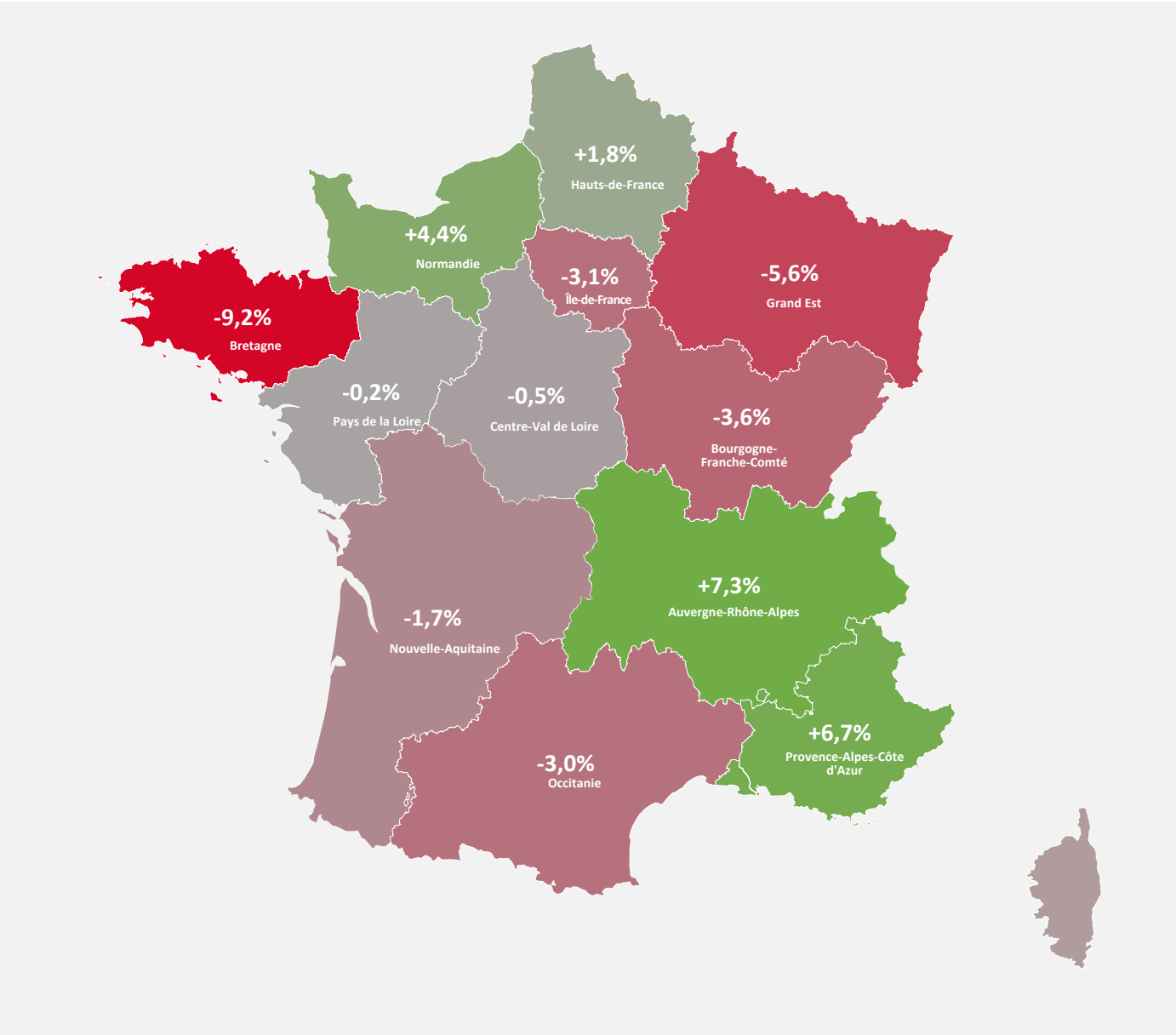

LA FRANCE DES RÉGIONS

Cumul annuel : janvier-août 2026 (%)

Au cours des huit premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -1,1 % par rapport à la même période en 2025.

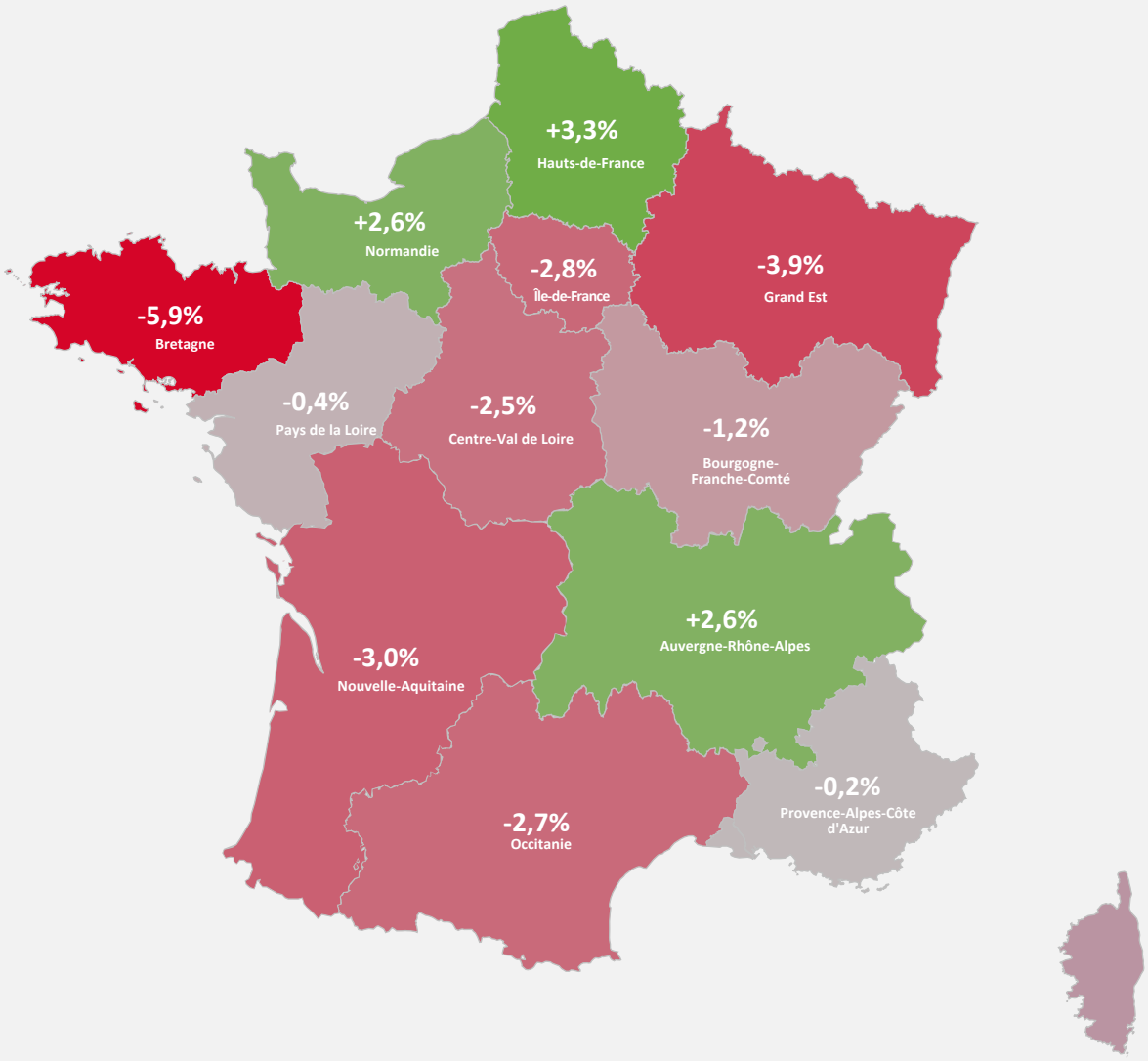

Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDII.